



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION

REÇU LE

26 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
DE DIEPPE

COLLECTIVITE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES QUATRE RIVIERES (C.C.4.R)
26, RUE FELIX FAURE
76220 GOURNAY EN BRAY

DATE D'ENVOI :

25 NOVEMBRE 2019

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte Délibération n°	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Grille tarifaire redevance incitative 2020	110/2019	
Consultation maintenance bacs O.M.R et D.M.R	111/2019	
Consultation A.M.O renouvellement des marchés de collecte	112/2019	
Décision modificative n°1/2019. ZAC de Gaillefontaine	113/2019	
Décision modificative n°1/2019. Zac de La Feuillie	114/2019	
Modification des statuts S.Y.M.A de l'Andelle	115/2019	Statuts joints à la délibération
Demande de subvention 2019 : hippodrome de Mauquenchy	116/2019	
Adhésion au C.A.U.E 76	117/2019	
Prolongation du mandat de gestion avec la Croix Rouge	118/2019	
Lancement procédures pour la construction du P.L.S.A	119/2019	
Remboursement sinistre véhicule portage de repas	120/2019	
Signature convention O.R.T	121/2019	
Adhésion convention risque prévoyance souscrite par le C.D.G 76	122/2019	
Décision modificative n°5/2019.budget principal.	123/2019	

Cachet et signature de la collectivité :

Le Président

Communauté de Communes

Eric Picard

Des 4 rivières

Préfecture de la Seine-Maritime - 7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX - Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : prefecture@seine-maritime.gouv.fr - Site Internet : www.seine-maritime.gouv.fr

Cachet de réception de la Sous-Préfecture